L'ABEILLE DE LA N.ORLEANS

Journal du Commerce

NOUVELLE-ORLEANS :
VENDREDI MATIN, 9 OCTOBRE.

FEUILLETON.

LE COUSIN DU DIABLE

Par GONTRAN BORYS.

LES AMOURS DE FLORESTAN.

XII.

COMMENT BRINDOIE DÉCOUVRIT LE TRÉSOR ET DE L'USAGE QU'IL EN FIT.

Florestan n'en pouvait croire ses oreilles. Lui, Jacob, il plongeait un regard de dédain et de mépris sur un hôte et ne le reconnaissait pas.

Brindoie semblait transfiguré. Il n'était plus un petit bourgeois souriant, naïf et bonasse ; il se montrait enfin ce qu'il était réellement : un rusé coquin à la pâte d'une affreuse ex-cellence.

— Terminons en quatre mots ; reprit-il. Quels seront mes honoraires ?

— Je ne rêve donc pas ? balbutia le vicomte. C'est donc vrai ! C'est donc sérieux ? Vous exigez à même de faire venir à moi les honneurs, la puissance.....

Et la fortune, ajouta Brindoie. Une fortune énorme.

Florestan enfonça ses doigts effarés parmi ses cheveux hurlants.

— Eh bien ! dit-il, réalisez un tel miracle et de cette fortune, quelle qu'elle soit, je vous abandonne seul, moi le mollet.

— Je ne pas vous prendre en traître, monsieur le vicomte. Il s'agit de plusieurs millions de florins.

M. de Morlac eut un éblouissement.

— N'importe, dit-il, nous partagerons ; je ne m'en défie pas.

Si malgré de lui-même que fût Brindoie, il ne pût s'empêcher de tressaillir.

C'est une bénédiction que de travailler avec vous, mon gentilhomme ! s'écria-t-il. Mais n'exagérons rien : je ne partage..... par un écrit !.....

— Si vous y tenez.....

— J'y tiens de façon absolue.

— Préparez l'acte, alors.

— Et vous le signerez ?

— Dès demain matin, pardieu !

— Vivat !..... soupira Brindoie. Grand et généreux ! je vous avais jugé du premier coup, mon maître, et nous voici riches ! un et l'autre !

— Un instant, fit le comte. Vous m'affirmez encore une fois que cette fortune m'appartient légitimement ?

— Je vous le prouverai, clair comme le jour.

— Vous n'avez donc de fraude ?

— Au berceau, oui, monseigneur.

— Par qui ?

— On vous le dira.

— Et pour la reconquérir, vous n'emploierez aucun moyen honteux ou criminel ?

— Point ne vous sera besoin de ces moyens-là.

— Marché conclu, alors ! Maintenant, ajouta le vicomte, parlez, au nom du ciel ! Débrouillez ce chaos ; mettez de l'ordre dans ces événements incroyables et prodigieux.

Il venait d'entendre, au-dessous de lui, ouvrir et se refermer la porte de la rue. C'était Thura, en effet, qui, la tâche accomplie, rentrait en toute secrète et matinale.

— On nous apporte nos provisions de bouche, dit Florestan. Le repas va être servi dans un instant ; nous reprendrons cet entretien en déjeunant.

Et il sortit, laissant M. de Morlac au proie à des rêves tous plus faciles à concevoir qu'à écrire.

Il se sentait débarrassé d'un cauchemar d'autre. Le succès assurément, ses espérances, récompense promise dépassait ses espérances ; tout était au joie, qu'allait-il communiquer à un démarche une allure vive et manifeste, pour en rapport avec ses nouvelles destinées.

Ce regain de jeunesse faillit lui coûter cher.

Il avait à descendre un escalier fort étroit, fort raide et fort obscur, dont toutes les marches étaient en bois vermoulu, sauf la première marche d'en bas qui était de pierre.

Or, à peine Brindoie eut-il descendu trois ou quatre degrés, qu'il fit un faux pas. Il perdit l'équilibre, fut précipité en avant, et se serait à coup sûr rompu tes os, si, par un mouvement instinctif il n'eut étendu les deux mains devant lui. Grâce à ce geste, il rencontra une sorte de tige métallique fixée à la muraille de droite. Il la saisit et s'y cramponna.

C'était une applique de fer rouillé, à trois branches, qui avait servi autrefois à maintenir les torches d'éclairage.

Tandis que Brindoie, suspendu par les deux bras, bénissait la Providence et se remettait d'aplomb sur ses jambes, il lui sembla que la torche cédait peu à peu et s'abaissait sous son poids.

Tout à coup, il entendit un claquement sec, le bruit d'un ressort. Puis, la muraille s'ouvrit, laissant voir un petit réduit, qui n'était autre chose qu'une armoire pratiquée dans l'épaisseur du mur.

Le prétendu secrétaire, écarta la tête, puis, n'ayant soupçonné d'un air de défi :

Et après ? dit-elle. En quoi vous intéresse-t-il, ce secret ?..... Qu'en comptes-vous faire ?

— Ma fortune, tout simplement.

— De quelle façon ?

— En le vendant au vicomte.

— Vous ne le ferez pas ! s'écria t-elle.

— Si fait, pardieu ! je m'en suis même occupé déjà..... et très sérieusement. J'ose le dire.

— Et des preuves ?

— On en fournira.

— Je vous en défie !

— Pourquoi ?

— Parce qu'il n'en existe qu'une, authentique, irrefragable..... et que celle-là.....

— Et que celle-là vous l'avez volée au pauvre Jean-Marie, n'est-il pas vrai, bandits sans ?

— Voleur ! interrompit Madeleine, devenue furieuse et tremblante. Prenez vous-même garde à vos paroles, vous n'ignorez pas qu'en usurpant de ces papiers, j'ai agi non-seulement dans l'intérêt de mes maîtres, mais encore dans l'intérêt même de M. de Morlac, et que je le sinai d'effroyables malheurs.

Brindoie lança bruire un rire insultant.

— Vous n'éviterez absolument rien, ténébreuse bobiche.

— Vous vous trompez, misérable ! Quand il sera temps, quand je pourrai le faire sans danger pour personne, je produirai cette lettre au grand jour.....

— Vous ne l'avez donc pas brûlée ? s'écria le vieillard, dont les prunelles pétillaient.

— Non certes.

— Et..... vous l'avez ici, sur vous ?

— Que vous importe ?

Les terres de Brindoie se pâmèrent, en tremblement nerveux agita ses mains crochues. Il regarda lentement autour de lui.

La salle ne recevait de lumière que par une étroite lucarne grillagée et ouverte à une grande hauteur ; les meubles étaient épais..... Brindoie n'a pris d'une tentation violente.

Il l'avait encore armé, il est vrai. Mais que d'autres nouveaux pouvaient lui venir en aide d'un d'acier. De quoi s'agissait-il, en somme ? De mettre légèrement le nez de Madeleine ; mais l'hôtel St-Louis, où la Seymourine est en vente.

Candi 'Barber Pole".

Les soussignés fabriquent et vendent constamment, aux plus bas prix du marché, leur sucre de CANDIS pure, au bâtons, de Candis de fantaisie, et de CONFISERIES.

NORMAN & REISS.
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Vermicelli, Macaroni.

TOUTE espèce d'PICES MOULUES — Poivre, Cannelle, Gingembre, Clou de Girofle, toujours frais, à vendre par

NORMAN & REISS.
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Extrait de Café,

CONSTAMMENT fabriqué et à vendre par

NORMAN & REISS.
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

Café pur — Moulu et Grillé.

NOUS moulons du CAFÉ tous les jours ; nous le garantissons pur et le vendrons à bon marché. Nous le grillons, pour les besoins, promptement et à des prix raisonnables.

NORMAN & REISS.
16 août—3m Nos 121 et 123 de la rue Vieille-Levée

F. J. QUINLAN & CO.,

Marchands de chapeaux et de casquettes,

— Centre en laine. —

ARTICLES EN PAILLE—Pour dames et messieurs

Changement de local.

Du No 91 de la rue de la Commune, au No 27, de la rue des Magasins.....27
Coin Rue d'Ossé dans Magasins et Gravier.

F. J. QUINLAN, W. H. OTIS. | Nlle-Orléans. New-York.
16sept—1m

BRAUGHN & OGDEN,

AVOCATS,

No 25 de l'Commercial Place.

Les soussignés ont formé une société. Ils continueront la profession dans toutes les Cours Fédérales et d'Etat.

Bbsept—1mo ROBERT M. OGDEN.

A. THOMSON & CO.,

RAFFINEURS DE SUCRES, SIROPS, MELASSES

— ET —

Importateurs et marchands de sucres et mélasses de la Louisiane et de l'étranger,

No 7 Tchoupitoulas, No. 43.
1er sept—1an

JOHN R. KEEP. JER. S. ROGAN

KEEP & HOGAN,

Importateurs et Marchands de

QUINCAILLERIE,

No. 36, de la rue Nouvelle-Levée, Nos. 38, de la rue Tchoupitoulas,
6 sept—3mo Nlle-Orléans.

AMUSEMENTS.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

SPALDING & BIDWELL, Propriétaires et Directeurs

SPECTACLE TOUS LES SOIRS, ET LE SAMEDI, A MIDI.

LE THEATRE DES FAMILLES de la Nlle-Orléans.
Le professeur HASELMAYER, le MERVEILLEUX NÉCROMANCIEN.
10 oct—6P

INSTITUTIONS

PROSPECTUS

— DU —

Collége de l'Immaculée Conception,

à Pimpin des rues Commune et Baronne.

NOUVELLE ORLEANS.

CETTE INSTITUTION littéraire, incorporée par l'Etat de Louisiane et ayant le pouvoir de donner des degrés, est dirigée par les Pères de la Société de Jésus.

Les bâtisses nouvellement parachevées l'on établissement dans de vastes jardins. Une cour est spécialement séparée de la cour, est réservée pour la récréation, de sorte que depuis l'arrivée des élèves, à 7 heures et demie du matin, jusqu'à leur départ, à 4 heures, ils sont tout à fait isolés et surveillés.

Les cours embrassent le grec, le latin, le français, l'anglais, l'allemand, l'histoire, l'histoire, la géographie, les mathématiques, l'astronomie, la physique, la philosophie, le temps des livres et les branches commerciales ordinaires.

Les élèves ne sont pas admis s'ils ne savent pas lire et écrire.

L'éducation morale et religieuse des élèves est le but principal des professeurs.

Les parents reçoivent, chaque mois, un bulletin qui leur renseigne la conduite, les progrès, le rang en classe et la présence de leurs enfants.

L'année académique commence le premier lundi d'octobre et finit vers le 15 juillet.

Cours de Collége, payable d'avance, en monnaie courante des Etats-Unis, dont mois.....$20

Cours préparatoire..... 16

2 oct—1m

Institut St-Charles,

DIRIGÉ PAR Mme CLARA LEFRANC.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

POUR LES JEUNES DEMOISELLES.

102 et 106 rue Bourbon.

LA réouverture des classes dans cette institution a eu lieu le 1er septembre.

Les professeurs de musique, et et favorablement connus, attachés à l'institution, la direction vient d'adjoindre M. Eugène Prévost, le qui lui a conféré le collége, l'harmonie et le chant.

Des leçons particulier commencent son cours le 1er octobre. Les jeunes personnes qui ne sont pas élèves de l'Institut seront admises à ces cours.

Pour les conditions, et pour les prospectus s'adresser à la Directrice, en par lettre, boîte de la Rondenneuse, let'tre H.

Sbsept

ECOLE DE MUSIQUE

Pour Jeunes Enfants et Demoiselles.

LA classe de SOLFÈGE, dirigée dernièrement par Mme Boyer et Hagleal, est maintenant par Mme Boyer, rue de la Commune, No 186, entre Bourgogne et Dauphine. Les exercices du cours auront lieu de 12 à 1 tombre. Jours de leçon : les lundis, mercredis et vendredis, dans l'après-midi. Prix, $3 par mois par enfant.

13 sept—1m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES,

Dirigé par Mme E. LA VILLESEUVRE,

SUCCESSEUR DE Mme DERON.

No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer de prospectus à l'établissement. 2tsept—1an

Collége Classique et Commercial.

133, RUE DU QUARTIER,

Entre Bienville et Conti.

Directeurs : EDW. C. HAYDEL — Chs. BLETON.

CE collége, dont l'ouverture a eu lieu le 1er septembre, est ouvert à tous ceux qui désirent y être admis. Il se recrute qu'un nombre limité de pensionnaires qui seront l'objet des soins les plus assidus.

Le Cours Classique et Commercial complet en anglais et en français.

INSTITUTION DERON,

INTERNAT ET EXTERNAT POUR LES JEUNES GENS,

No. 1853, Esplanade, quelques pas de Bayou. Cours Préparatoires et Supérieurs, en anglais et en français.

Langues Etrangères, Dessin, peinture, musique, etc.

Classes du soir (cours du Commerce) de 6 à 7 et de 7 à 8.

Le reprise régulière des études aura lieu le 1er septembre prochain. 16 août—3m

Collége Commercial de la Louisiane

RUE CAMONDELET, No 24,

Coin Gravier, Nouvelle-Orléans,

(Ayant une charte de la Législature de la Louisiane.

LE Professeur A. D. Y HENRIQUES, A. M., actuellement Président du Collége, et Professeur de Commerce, et S. MONTGOMERY, Professeur de Calligraphie, Vice-Président.—Le Collége est ouvert et les jeunes gens y trouveront les avantages d'une éducation commerciale complète. L'écriture, la tenue des livres, les calculs de commerce, arithmétique à dernier, une méthode de calculs abrégée venant d'être publiée, les lois et usages de commerce sont les principales études de cette institution. Les leçons d'écriture s'donnent en restant rien au cas et ont supérieures à toutes les autres méthodes et les détails s'adressent au bureau de Collége. 14 août—6P

INSTITUTION CARNATZ,

247, au coin des rues Pryania et Première,

PENSIONNAT ET INTERNAT POUR DEMOISELLES.

L'ANNÉE scolaire de 1868-69 commencera le 1er septembre 1868.

Cette institution est située dans un endroit salubre et retiré et jouit aux avantages d'un local spécialement fait pour cet objet, et vaste et bien aéré. L'enseignement y est confié à un corps de professeurs éminemment compétents et d'une réputation bien établie, auxquels est assuré d'avance du soin tout particulier des maîtresses de la maison. Pour les conditions, voir les circulaires ou s'adresser à l'institution.

19août—6m

COLLÉGE PASSE CHRISTIAN.

PASSE CHRISTIAN (MISSISSIPPI.)

Incorporé en 1866, par la Législature d'Etat,

Et dirigé par les Frères Chrétiens.

L'année académique commence le premier lundi d'octobre et termine à la fin de juillet.

Les Frères Chrétiens étant reconnus depuis de longues années, comme le Pays favori et fréquenté durant la saison d'été, par la bonne société de la Nouvelle-Orléans (on S.-E.), il est superflu de faire l'éloge de la salubrité et la pittoresque de cette localité.

Les études commencent bien tôt après les brûlantes intempéries enregistrées dans les meilleures colléges du pays.

Les termes doivent être invariablement payés d'avance.

La pension, le blanchissage et les frais de médecin, (pour un terme de cinq mois) $165

Admission (qu'on ne paie qu'une fois), et vacances au collége, $50.

La musique et le dessin se paient séparément.

Un dépôt de $40 doit être fait pour les dépenses toilettes, les livres, etc. Le surplus sera remboursé.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'Académie de Ste-Marie, rue Pouydras, à la Nouvelle-Orléans, ou au Frère ISAIAH, Passe Christ (an (Miss.)

7 août—3m

Institution St-Joseph.

LE soussigné ouvrira, vers la fin de ce mois à l'angle des rues St-Philippe et Frères, sous le nom d'Institution St-Joseph, une école à l'usage des garçons de la classe ouvrière, dans laquelle on enseignera la calligraphie, la mathématique, la géographie, l'histoire et la grammaire française. Il la, pour les enfants de 12 à 15 années. Jours de leçon : les lundis, mercredis et vendredis, dans l'après-midi. Prix, $3 par mois par enfant.

13 sept—1m

ADELARD JOURDAIN, Directeur.

PENSIONNAT ET EXTERNAT

DE DEMOISELLES,

Sous la direction de Mme CENAS,

à Pimpin des rues Esplanade et Chalmette.

LA session régulière commencera le 1er septembre. Les jeunes comptent sur les soins de Mme Cenas et ses filles de première et anglaise complète. La musique et l'objet d'une attention particulière. —3m

J. B. Walton & Deslonde

ENCANTEURS

Et agents pour la vente, l'achat et le louage de propriétés foncières, d'hypothécaires et de terres ; pour la vente d'actions et de scrips, de marchandises et de produits, de cargaisons et autres navires, &c., &c.

BUREAUX : Coin de Carondelet et Gravier.

Barons transportent en Nos 6 de la rue Carondelet, près Canal.

NOUS solicitons un essai de notre genre de vente, celui qui nous a été accordé jusqu'à ce jour et sommes à nos ante qu'en ordre de nos affaires ordinaires, nous pouvons offrir à nos amis et au public nos nouveaux et plus commodes arrangements pour la vente de leurs propriétés et effets. Nous espérons des recouvrements des loyers de propriétaires et absents.

Nous vous prions particulièrement ou les intérêts de nos clients.

1er août—1m J. B. WALTON & DESLONDE.

Porc, Chaudelles, Huile, &c.

100 BARILS HUILE DE GRAISSE d'hiver, marque Proctor & Gamble ;
200 boîtes CHANDELLES de l'Etoile, marque Proctor & Gamble ;
100 caisses SAINDOUX en boîtes, même marque,
200 barils PORC MESS ;
200 tierçons GRAISSE ou SAINDOUX de choix ;
100 tierçons JAMBONS au SUCRE, de Sayers
BACON, AMIDON, WHISKEY, &c., &c. &c.

A vendre par

OSCAR BERCIER & CO.,
10 sept—30f No 91, rue Perdido.

Chaux à sucre, Souffre, Huile, &c.

4000 barils chaux Thomaston, Cape,
2500 barils chaux à sucre, différentes qualités,
700 barils souffre,
200 barils huile de graines "winter strained,"
75 do huile de baleine,
25 do huile de spermaceti,
25 do huile de graine de coton, clarifiée,
200 do huile de lard, No 1 et de lard,
200 rouleaux chanvre Bide d'Evasie et du Kentucky,
Un assortiment complet de LAMPES et LANTERNES de toutes sortes,
Huile de machine à coton et encre à marquer le coton,
Pots et pinceaux à marquer,
Huile de lin bouillie et boiled et Venitiens,
500 barils Plâtre de Paris,
Soudre, Huile de Palme Chatsel et Résine,
Sel, Charbon et Briques réfractaires.
En échange contre le vente par

KEARNY, SLOAN & CO.
Sept—3m Rue de la rue des Magasins.

Julius Loeffler,

(successeur de CHAS. LOEFFLER,)

FONDEUR DE TUYAUX DE GAZ,

et fabricant

D'Installations de Gaz, Tuyaux, Dispositifs, &c.,

No. 128, rue de Chartres, entre St-Louis et Toulouse.
2 Sept—1an

Banque du Sud.

Nlle-Orléans, 26 septembre 1868.

CETTE Banque, continuant ses opérations de change, reçoit des dépôts d'or et de monnaie courante, et fait les affaires de banque en général.

Jours d'encaissage : les mercredis et samedis. Les billets devront être offerts à l'encaissage la veille.

Sbsept—1m THOMAS LAYTON, Président.

A. C. TREMOULET,

AGENCE GÉNÉRALE

Rue Vieille-Levée, No 95,

POSSÉDANT spécialement de vente, d'achat et de location de propriétés foncières, collection de loyers, placement de fonds. Dernière toute son attention au affaires qui lui seront confiées. 8sept—3m

E. CONDON,

Entrepreneur de Pompes Funèbres.

No 243, rue des Magasins, coin Dolord, et No. 394, rue de Chartres, coin Champ-Elysées.

A constamment en mains, tout le temps, un assortiment de CERCUEILS métalliques ; CERCUEILS en bois de rose, noyer, noyer noir et en bois ordinaire. Il se charge de l'ensemencement, des funérailles, des l'expédition des corps et tous des voitures 4 juillet—1an

AGENCE GÉNÉRALE

DE MM. FOLSCH & CO, Marseille.

PORTO, Madère, Sherry, Vin de Marseille, Cognac, Vermouth, Absinthe, Curaçao, Maraschino, &c.

Liqueurs assorties.

Vins rouge en cahiers fins et ordinaires,
de blanc de
de
de rouge de
Sardines, Truffe conservés, Huile de Provence, Olives, Fromage Hollande, Huile de Provence, Olives, Fromage Hollande, Pruneaux, Prunes, Amandes, Chocolat, Cacao, Thé, Epices, Amandes, Chocolat, Cacao, Thé,

Pour ordres ouvrez rapez pour l'importation directe.
E. RAMELLI,
No 76 rue Bienville.

BOIS DE CONSTRUCTION

GEORGE MERZ,

MOULIN A RABOTER ET CHANTIER DE BOIS DE CONSTRUCTION,

Au coin des rues Toulouse et Robertson, Vieux Bassin.

DU Bois préparé et brut, des Chevrons, des Jalousies, des Portes et toute espèce de Matériaux de construction sont offerts au commerce au plus bas prix.

Les ordres d'expédition sont l'objet d'une attention particulière.

TRAITEMENT

DES MALADIES SECRETES

DE LA PEAU.

Syphilis, Gonorrhée, Ulcérations, Rougeurs, Boutons, Dartres, etc.

Se trouve à consulter tous les jours, de 10 à 2 heures, et de 7 à 8 heures du soir, au

Dispensaire du Docteur Ricord,

No 6, rue Royale, Nlle-Orléans.

Ce remède, qui est le résultat de longues années d'études et d'observations, est le seul qui ait été approuvé par le célèbre docteur Ricord, de Paris, qui a bien voulu en autoriser l'emploi dans son Dispensaire.

Il est le seul qui puisse guérir radicalement et promptement les maladies secrètes, quelque invétérées qu'elles soient, sans exposer le malade à aucun danger, ni à aucun changement de régime.

Il est le seul qui ne fasse pas disparaître les symptômes de la maladie, pour la faire ensuite reparaître sous une autre forme, mais qui la détruise complètement, et sans retour.

Il est le seul qui ne contienne ni mercure, ni iode, ni aucune autre substance minérale, et qui ne soit composé que de plantes inoffensives.

Il est le seul qui ne fasse pas tomber les cheveux, ni ne gâte les dents.

Il est le seul qui ne fasse pas maigrir, et qui ne donne pas la mort.

Il est le seul qui ne fasse pas vomir, ni ne donne la diarrhée.

Il est le seul qui ne fasse pas perdre l'appétit, ni ne dérange l'estomac.

Il est le seul qui ne fasse pas perdre le sommeil, ni ne donne des rêves affreux.

Il est le seul qui ne fasse pas perdre la force, ni ne donne la paralysie.

Il est le seul qui ne fasse pas perdre la mémoire, ni ne donne la folie.

Il est le seul qui ne fasse pas perdre la vue, ni ne donne la cécité.

Il est le seul qui ne fasse pas perdre l'ouïe, ni ne donne la surdité.

Il est le seul qui ne fasse pas perdre la voix, ni ne donne le mutisme